



JANVIER 2012



Le Petit Livronnais

WWW.LIVRON.FR

Les vœux du maire



Mes chers concitoyens, mes chers amis,

Une nouvelle année commence et avec elle la tradition des vœux.

Pour faire un bilan de l'année 2011, je débiterai par le travail accompli par le conseil municipal, avec la création du Regroupement Pédagogique Intercommunal de l'Oussère et du Lourrou (avec les communes de Gomer, Hours et Lucgarier) qui procure à nos enfants un confort de travail plus agréable, la réfection du préau de l'école, l'énorme travail accompli pour la préparation de notre future carte communale, les travaux de goudronnage et bien sûr les affaires courantes.

Le Conseil Municipal souhaite travailler à l'amélioration constante du cadre de vie dans notre village et continuera dans ce sens.

J'associe également l'ensemble du personnel communal qui effectue un travail quotidien de qualité dans l'intérêt des livronnais. Un grand merci à eux !

Je n'oublierai pas, bien entendu, les nombreux bénévoles, des associations livronnaises, du CCAS, de l'église et tous ceux qui nous aident en cas de besoin, ils répondent toujours présents pour contribuer à faire vivre la commune et ils méritent notre respect et tous nos encouragements.

En cette année écoulée, une nouvelle association s'est créée « Défendons Livron » et a porté ses fruits puisque le centre d'enfouissement des déchets ultimes n'est plus à l'ordre du jour dans notre commune et au delà dans notre canton. Leur engagement a été sans précédent et je sais qu'ils resteront vigilants tout comme nous le serons en tant qu'élus.

Que cette année 2012 vous apporte bonheur, santé et tout ce que vous désirez.

Tous nos meilleurs vœux.

Le Maire, Jean-Pierre Fourcade et son Conseil Municipal.

Marché de Noël organisé par la nouvelle APE

Depuis la rentrée 2011, un nouveau RPI regroupant les communes de Hours, Gomer, Livron et Lucgarier a été mis en place avec cinq classes réparties sur les quatre communes.

Une nouvelle Association des Parents d'Elèves (APE de l'Oussère et du Lourrou) a été créée. Le bureau est le suivant : président : Didier Ducos, trésorière : Delphine Laplace, trésorière adjointe : Sonia Couzy et secrétaire : Magali Laurent.

Le 16 décembre 2011 s'est déroulé à la salle des fêtes de Livron, le premier marché de Noël organisé par la nouvelle association des parents d'élèves du RPI de l'Oussère et du Lourrou.

L'après-midi, les enfants des quatre écoles du RPI est parti en bus jusqu'à Vic en Bigorre pour assister à une séance de cinéma « Mission Noël ». Vers 16h30, ils étaient une centaine d'élèves à se retrouver à la salle des fêtes pour déguster un délicieux goûter en attendant l'arrivée du Père Noël. Pour les remercier de leur patience, chacun a eu droit à un petit cadeau et à la traditionnelle photo avec le Père Noël.

L'animation a continué dès 17h avec le marché de Noël qui proposait des objets confectionnés par les enfants, des sablés, chocolats réalisés par l'APE, sans oublier le calendrier 2012 avec les photos de classe.

Pour clôturer cette journée, un cinquantaine de parents est restée à la salle des fêtes pour partager ensemble les victuailles apportées par chacun.

Cette journée a été une réussite grâce à l'implication de tous : enfants, enseignants, parents d'élèves, élus. Nous tenons particulièrement à remercier les habitants de Livron qui ont su une fois de plus apporter leur soutien par leur présence et leur participation au financement des prochaines animations et sorties scolaires.

Les brèves

Etat-civil 2011

Les naissances

François MAGENDIE, le 09 novembre

Hugo DOYA, le 14 décembre

Décès

Jean-Marc STANTAU, le 03 janvier

Marcel VIGNES, le 10 août

Marie-Agnès BERGERET, le 20 novembre

Personnel de l'école

Souhaitons la bienvenue à Virginie VOLAND et Isabelle SOUBIELLE-CLOS qui s'occupent de la garderie et de la cantine de notre école. A savoir que le personnel de l'école est désormais employé par le RPI de l'Oussère et du Lourrou. Le poste de Sylvie Laplace est enfin pérennisé après des années de CDD, puisque depuis la rentrée 2011 elle a été embauchée en tant que stagiaire agent d'animation. En septembre 2012 elle sera titulaire.

Souhaitons la bienvenue à Gaby, né le 6 janvier 2012, félicitations à la maman Mme Laure Gratia institutrice à Livron et au papa bien sûr.

CCOG

Depuis le 1er janvier 2012, le **ramassage des ordures ménagères et des caissettes** du tri sélectif a lieu le **jeudi**. Merci de déposer vos caissettes et containers d'ordures la veille au soir à l'endroit habituel.

L'Association Foncière

Après de nombreuses démarches, assez longues et complexes, les chemins appartenant à l'ancienne Association Foncière, qui s'est occupée du remembrement sur Livron en 2000, sont devenus propriété de la commune.

Salle des fêtes

Comme indiqué dans notre bulletin de juillet 2011, notre salle des fêtes posait des difficultés dues à une extension à l'avant (WC, salle de réunion) non déclarée auprès des services de l'état il y a une vingtaine d'années. Le permis de construire a été accepté et la mise en conformité est toujours en cours et devrait se terminer en ce début d'année.

Repas des aînés 2011

A l'invitation du CCAS ont répondu près de 70 personnes pour le repas des aînés qui a eu lieu à la salle des fêtes du village. Tous les participants ont pu apprécier le repas concocté par l'équipe du traiteur M. Beigbeder de Boeil-Bezing. M. le maire, Jean-Pierre Fourcade et ses adjoints ont rendu visite à toutes les personnes ne pouvant se déplacer et notamment aux doyens du village Madame Lucie Martine pour les dames et M. Urbain Sarrabère pour les messieurs, afin de leur remettre à chacun un bouquet de fleurs ou une bouteille de vin. Comme traditionnellement, M. le maire a offert le champagne et les adjoints des piments en chocolat pour les gourmands. Tous se donnent rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée de retrouvailles.



La carte communale

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité en date du 20 mai 2011, la révision de la Carte communale approuvée en 2004. Cette décision, qui implique une modification du zonage est motivée par le constat suivant :

Monsieur Jean-Bernard Magendie, Directeur de la SARL Magendie dont le siège est situé sur la parcelle ZK 77 en bordure de la D940, a fait part de son souhait de construire un nouveau bâtiment industriel dans le but de développer son activité. La réalisation de cette opération nécessite de modifier le reclassement de la parcelle actuellement inconstructible.

Le cimetière qui occupe une partie de la parcelle ZI 14 située à l'intérieur du périmètre du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), va manquer de places disponibles dans les années à venir. Un compromis a été trouvé avec les services de l'Etat afin que la commune puisse étendre le cimetière sur la surface non utilisée de la parcelle précitée, sous réserve que celle-ci soit classée constructible.

Enfin, à la lumière d'un rapport rédigé à la demande de M. le Maire sur les effets produits par la Carte communale depuis 2004, le Conseil municipal a estimé que le développement démographique et économique de la commune devait être poursuivi sur les zones déjà urbanisées à proximité du bourg, dans le respect d'une gestion économe de l'espace et notamment des terres agricoles.

La commission en charge du dossier est aidée dans sa tâche par le Service d'Urbanisme Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale située à PAU.

Association Convergence

L'association Convergence a tenu son assemblée générale le vendredi 5 novembre 2011. Un nouveau bureau a été élu. Les membres ont renouvelé à l'unanimité leur confiance à Gérard Schneider au poste de président, assisté de Jean-Pierre Sarrabère et Marc Doumenges, vice-présidents. Bruno Sauviat et Sylvie Laplace ont été nommés trésorier et vice-trésorière et Martine Labernade, secrétaire.



Après deux ans d'existence, l'association affiche un bilan très positif. Une forte participation aux activités proposées en 2011 encourage ses membres à continuer de proposer aux livronnais et aux habitants des villages voisins, un calendrier varié pour 2012.

Au programme sont déjà prévus :

- une randonnée pédestre par mois dont une sortie en raquettes si l'enneigement le permet,
- un repas à la salle des fêtes de Livron,
- le 9 juin, la traditionnelle sortie en bus pour faire découvrir l'écomusée de Marquèze dans les Landes,
- le 30 juin, la journée "Livron s'amuse" aura le plaisir d'accueillir une troupe de théâtre à l'issue d'un repas-grillades,
- le vide-greniers est programmé pour le 16 septembre.

D'autres manifestations sont à l'étude. L'association accueillera avec plaisir tous ceux qui souhaitent participer aux différentes activités.

Voici le **programme des prochaines sorties pédestres, « Entre l'Ousse et le Gabas »** sur les sentiers réhabilités par la CCOG :

- Dimanche 26 février**, Dans les landes de Garue, 12 kms 500, durée 3h, dénivelé 140 m,
- Dimanche 25 mars**, A la recherche des bordes perdues, 10 kms 500, durée 2h30, dénivelé 35 m,
- Dimanche 29 avril**, Découverte du plateau de Ger, 14 kms 500, durée 3h40, dénivelé 30 m,
- Dimanche 27 mai**, A l'ombre des châtaigniers, 10 kms 500, durée 2h30, dénivelé 110 m.

Le point de rendez-vous se situe au parking de la mairie à 9h15. Ceux qui le souhaitent pourront improviser un pique-nique sur place à la fin de l'excursion en apportant un peu de nourriture à mettre en commun. **Date limite des inscriptions le vendredi précédent la sortie auprès de Jean-Pierre Sarrabère au 06 12 92 25 71.**

Les fêtes locales

Les fêtes ont eu lieu le week-end du 25 au 27 novembre 2011 avec au programme le traditionnel repas **le vendredi** qui reste un moment très apprécié des livronnais. **Le samedi** un après-midi marche et cinéma pour les petits a pu réunir autour d'un goûter toutes les générations. Le soir, place au bal animé par le podium Studio Light. A noter la très bonne tenue de la soirée grâce à l'implication de l'ensemble des jeunes du comité des fêtes, avec la présence des membres du Conseil Municipal restés jusqu'à la fermeture. Enfin **le dimanche**, la messe fut célébrée par l'abbé Bies-Péré, suivi du dépôt de gerbes par les conscrits en présence de nombreux élus, puis l'apéritif offert par le comité des fêtes et la mairie. Toutes nos félicitations à Maïly et Damien SARRABERE, nous les encourageons à continuer ainsi pour des fêtes toujours aussi réussies.

Le point sur les travaux

Le monument Bernes-Cambot

Les travaux de restauration ont pris du retard et devront commencer en ce début d'année 2012, avec comme déjà énoncés, la démolition de la chape existante, le lavage des murets, la pose d'un dallage en granit plus résistant aux intempéries. Ces travaux sont estimés à 19 470,88 € TTC et seront exécutés par la SARL Minvielle. Deux subventions ont été obtenues : réserve parlementaire de M. François Bayrou 6 264,54 € et subvention du Souvenir Français 3 256 €.

La grande plaque centrale est actuellement en cours de restauration. Nous tenons à remercier l'association du Souvenir Français qui a gracieusement refait une plaque accolée au socle du monument.



Le préau de l'école et la cantine



Nos enfants peuvent désormais profiter d'un préau entièrement rénové avec la toiture refaite à neuf ainsi que le sol et la peinture pour un montant total TTC de 30 979,40 €. Deux subventions ont été obtenues : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 7 770,75 € et la réserve parlementaire de Mme Annie Jarraud-Vergnolle 9 366,35 €.

Comme vous le savez, la cantine a lieu dans notre salle des fêtes, et afin de rendre les locaux plus appropriés à cet usage, le local derrière le bar a été amélioré avec pose de carrelage et plans de travail, nouvel évier et un nouveau four pour réchauffer les plats des petits et des grands. Le travail a été réalisé par les employés communaux Bernard et Benoît.

Voirie, curage de fossés et nettoyage de l'Ousse

Pour l'année 2011, les travaux de voirie ont été confiés à l'entreprise Lapedagne sur le chemin du Hameau, du croisement de la propriété Martine jusqu'à Espoey. En complément de ce goudronnage, du curage de fossés et des remplacements de buses ont été également réalisés par l'entreprise Cabanne. Le montant total des travaux s'élève à 38 685,78 € TTC. Une subvention a été obtenue du Conseil Général pour 13 231 €.

Comme tous les ans et à la demande de nos deux délégués Henri Doumengès et Jean-Pierre Sarrabère, des travaux de nettoyage de l'Ousse ont eu lieu.

Important : Nous rappelons que les riverains des ruisseaux sont tenus de nettoyer les berges attenantes à leurs parcelles.